Démarche de création

Faire émerger une activité, une réponse nouvelle ou un dispositif en cohérence avec les besoins.

QUAND LA MOBILISER ?

Quand une idée doit prendre forme, qu'une nouvelle réponse est à imaginer ou qu'une opportunité doit être transformée en activité concrète, la démarche de création permet de sécuriser le passage de l'intuition au projet.

Elle aide à clarifier la cohérence, la faisabilité et les conditions de lancement.

CE QUE J'APPORTE CONCRÈTEMENT

- un appui pour cadrer une idée ou une opportunité
- une exploration des besoins et des conditions de réussite
- une structuration du modèle de réponse
- un regard sur la faisabilité et les ressources
- des repères pour préparer le lancement

CE QUE CETTE APPROCHE PERMET

- transformer une intention en projet
- clarifier la faisabilité
- structurer le lancement
- vérifier la cohérence avec les besoins
- faire émerger une réponse nouvelle

À L'ISSUE, L'ORGANISATION REPART AVEC...

- une intention clarifiée
- une réponse mieux définie
- une cohérence vérifiée avec les besoins
- des conditions de faisabilité mieux établies
- un projet prêt à être lancé

REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Cette démarche s'appuie sur la clarification du besoin, l'exploration du contexte, la modélisation de la réponse, l'étude de faisabilité puis la préparation du lancement.

Elle vise à transformer une intuition en réponse construite et crédible.

EXEMPLES DE MISSIONS

- Création d'un service ou d'un dispositif
- Émergence d'une nouvelle activité
- Appui à la conception d'une réponse

PARLONS DE VOTRE PROJET
contact@cabinet-emergens.fr
06 87 26 20 28
www.cabinet-emergens.fr
© Cabinet EMERGENS - 2026